



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025**

AFFAIRE N° 05-20251107

**BUDGET ANNEXE EAU 2025 – ACTUALISATION N° 1 DES OPERATIONS
D'INVESTISSEMENT SUIVIES EN AUTORISATION DE PROGRAMME ET
EN CREDIT DE PAIEMENT**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 27

Absents représentés : 14

Absents : 07

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par
THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie
Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par
LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON,
MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT
GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice,
conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En
application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres
pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON
Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 05-20251107**BUDGET ANNEXE EAU 2025 – ACTUALISATION N° 1 DES OPERATIONS
D'INVESTISSEMENT SUIVIES EN AUTORISATION DE PROGRAMME ET EN CREDIT
DE PAIEMENT**

Le Président informe que le 4 avril dernier, l'assemblée a fixé le nouveau montant des opérations suivies en Autorisations de Programme au 1^{er} janvier 2025 à 81 825 310,00 €.HT et a procédé à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2025 et suivantes.

Au regard des évolutions enregistrées à ce jour, il est nécessaire d'apporter des adaptations à ce programme pluriannuel d'investissement et notamment aux quatre opérations suivantes :

- Opération n° 2011013 « Galerie Langevin » à Saint-Joseph
 - A.P. = Inchangée à 7 400 000 €.HT,
 - C.P. en 2025 = Augmentation de 1 200 000 €.HT pour payer les situations de travaux, portant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2025 à 2 900 000 €.HT.
- Opération n° 2018001 « Restructuration la Crête » à Saint-Joseph
 - A.P. = Inchangée à 20 321 000 €.HT,
 - C.P. en 2025 = Diminution de 200 000 €.HT pour ajuster les crédits de paiement avec le montant des dernières situations de travaux, ramenant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2025 à 600 000,00 €.HT.
- Opération n° 2019101 « Interconnexion Leveneur » au Tampon
 - A.P. = Augmentation des crédits de 134 600 €.HT, portant le montant total de 4 895 400 à 5 030 000 €.HT,
 - C.P. en 2025 = Augmentation de 500 000 €.HT pour payer les dernières situations de travaux, portant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2025 à 800 000,00 €.HT.
- Opération n° 2025011 « Amélioration des rendements »
 - A.P. = Création d'une autorisation de programme de 15 000 000 €.HT pour les travaux visant à améliorer le rendement des canalisations en eau potable.
 - C.P. en 2025 = Ouverture des crédits à hauteur de 1 000 000 €.HT pour payer les premières factures puis ventilation du solde sur les années 2026 et suivantes.

Les autres opérations du programme d'investissement suivi en AP/CP restent inchangées par rapport aux évaluations prévisionnelles établies au mois d'avril dernier.

Le montant des autorisations de programme, après révision en 2025, passe de 81 825 310,00 à 96 959 910 € HT. Le tableau actualisé ci-après détaille les opérations d'investissement suivies en AP/CP :

ANNEXE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (A.P.)						CREDITS DE PAIEMENT (C.P.)			
Commune	N° AP	INTITULÉS	A.P. (HT) 1er janv. 2025	Révision A.P. en 2025	A.P. (HT) après révision	Cumul C.P. avant 2025	Projet 2025	Projet 2026	2027 et au- delà
L AP/CP en cours			81 825 310,00	15 134 600,00	96 959 910,00	23 348 438,12	7 000 000,00	8 270 000,00	58 341 471,88
St Joseph	2011013	Galerie Langevin (drain. grand galet)	7 400 000,00		7 400 000,00	1 253 502,21	2 900 000,00	2 000 000,00	1 246 497,79
St Joseph	2018001	Restructuration la Crête	20 321 000,00		20 321 000,00	363 518,55	600 000,00	2 000 000,00	17 357 481,45
St Joseph	2020001	Sécurisation captage Cazala	14 100 000,00		14 100 000,00	304 614,75	100 000,00	500 000,00	13 195 385,25
Tampon	2014914	Potabilisation Leveneur	17 488 910,00		17 488 910,00	16 996 184,46	300 000,00	0,00	192 725,54
Tampon	2019100	Potabilisation Payet Go	12 000 000,00		12 000 000,00	143 519,89	200 000,00	500 000,00	11 156 480,11
Tampon	2019101	Interconnexion Leveneur	4 895 400,00	134 600,00	5 030 000,00	4 182 703,70	800 000,00	30 000,00	17 296,30
Entre-Deux	2024203	Interconnexion Songes - réservoir coteau et farg.	2 120 000,00		2 120 000,00	0,00	100 000,00	500 000,00	1 520 000,00
St-Philippe	2020300	Equipement forage Takamaka	3 500 000,00		3 500 000,00	104 394,56	1 000 000,00	2 240 000,00	155 605,44
Commun	2025011	Amélioration du rendement	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	0,00	1 000 000,00	500 000,00	13 500 000,00
TOTAL GENERAL (I)			81 825 310,00	15 134 600,00	96 959 910,00	23 348 438,12	7 000 000,00	8 270 000,00	58 341 471,88

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver la révision en 2025 du montant des autorisations de programme à hauteur de 15 134 600 € (voir détail dans le tableau en annexe),
- de fixer le nouveau montant des autorisations de programme au 1^{er} janvier 2025 à 96 959 910 €/HT et de procéder à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2025 et suivantes (voir détail dans le tableau en annexe),
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (02 abstentions : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles),

- approuve la révision en 2025 du montant des autorisations de programme à hauteur de 15 134 600 € (voir détail dans le tableau en annexe),
- fixe le nouveau montant des autorisations de programme au 1^{er} janvier 2025 à 96 959 910 €/HT et de procéder à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2025 et suivantes (voir détail dans le tableau en annexe),
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 02

Contre : 00

Pour : 39

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 18/11/2025